



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

Québec, le 4 décembre 2014

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 novembre dernier, la députée de la circonscription de Taschereau inscrivait au feuillet des questions à la suite de révélations de l'UPAC visant le cabinet de l'ex-ministre Nathalie Normandeau et le financement du Parti libéral du Québec à ce moment.

Le Parti libéral que je dirige a toujours été déterminé à poser les gestes nécessaires pour arrêter ceux qui contournent nos lois et ainsi rétablir la confiance des citoyens envers leurs institutions.

La mise en place en 2009 de l'escouade Marteau pour lutter contre la criminalité dans le secteur de la construction et de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2011, dont le budget total est d'environ 42 millions de dollars par année et qui compte un effectif de 328 personnes, témoigne de cette volonté de faire la lumière sur l'existence de pratiques frauduleuses de financement des partis politiques.

Les travaux de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, créée en octobre 2011, vont en ce sens. De plus, la plupart des recommandations proposées dans le rapport qui a été fait par l'Unité anticollusion du ministère des Transports sont déjà en application.

... 2

Je rappelle par ailleurs l'adoption de 11 lois concernant le financement des partis politiques et le secteur de la construction.

Le Parti libéral du Québec s'est doté d'un nouveau code d'éthique et ne fera aucun compromis sur l'intégrité. De plus, le Parti libéral a toujours collaboré aux enquêtes de l'UPAC et continuera de le faire. L'UPAC est totalement indépendante, et nous ne commenterons pas ces enquêtes.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le premier ministre,



Philippe Couillard